



Barème honoraires Agence des Hautes Vallées

Tarifs en vigueur 01/09/2023

TRANSACTION IMMOBILIERE RESIDENTIELLE

Honoraires à la charge du vendeur

PRIX DE VENTE	MONTANT DES HONORAIRES
De 0 à 40 000 €	Forfait 4 000 € TTC
De 40 001 à 80 000 €	9 % TTC
De 80 001 à 100 000 €	8 % TTC
De 100 001 à 140 000 €	7 % TTC
De 140 001 à 300 000 €	6 % TTC
De 300 001 à 500 000 €	5 % TTC
Prix supérieur à 500 000 €	4,5 % TTC

LOCATION IMMOBILIERE RESIDENTIELLE

Honoraires d'organisation de la visite, de constitution du dossier de candidature et de rédaction du bail fixées conformément au Décret N° 2014-890 du 1^{er} Aout 2014.

HONORAIRES A LA CHARGE DU BAILLEUR

- Entremise : 160 € TTC
- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : indice ALUR au m² suivant la zone concernée*.
- Etat des lieux : 3 € TTC au m² pour l'établissement de l'état des lieux.

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : indice ALUR au m² suivant la zone concernée*.
Etat des lieux : 3 € TTC au m² pour l'établissement de l'état des lieux.

* Zone très tendue : 12 €/m² ; Zone tendue : 10 €/m² ; Zone non tendue : 8 €/m²

Le montant des honoraires inclus la TVA au taux en vigueur.

HONORAIRES LOCATION SAISONNIERE

Les honoraires de l'agence sont de 30 % TTC du prix de la location, à la charge du propriétaire.

HONORAIRES VIAGER

Les honoraires sont de 15 % TTC sur la base de la valeur vénale, à la charge du vendeur.

AVIS DE VALEUR (ESTIMATION)

150 € TTC à la charge du demandeur.

TRANSACTION FDC , DROIT AU BAIL ET VENTE LOCAUX COMMERCIAUX HONORAIRES A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

PRIX DE VENTE	MONTANT DES HONORAIRES
De 0 à 25 000 €	Forfait de 5 000 € HT
De 25 001 à 50 000 €	Forfait de 7 500 € HT
De 50 001 à 100 000 €	Forfait de 10 000 € HT
Supérieur à 100 000 €	10 % HT du prix de vente

CESSION DE PARTS SOCIALES ET PROCEDURES COLLECTIVES

VALEUR VENALE DU FONDS DE COMMERCE	MONTANT DES HONORAIRES <small>Honoraires calculés sur la valeur du fonds de commerce. Le taux de TVA en vigueur s'ajoute à ces honoraires.</small>
De 0 à 25 000 €	Forfait de 5 000 € HT
De 25 001 à 50 000 €	Forfait de 7 500 € HT
De 50 001 à 100 000 €	Forfait de 10 000 € HT
Supérieur à 100 000 €	10 % HT du prix de vente

HONORAIRES LOCATION COMMERCIALE

TARIFS LOCATION	MONTANT DES HONORAIRES
Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages ...	30% HT du loyer annuel facial (Ou redevance si location gérance) sur tout type de bail (Professionnel, commercial, courte durée...)
Location avec pas de porte d'un montant minimum de 5 000 euros HT (6 000 € TTC)	Voir honoraires fonds de commerce

HONORAIRES TRANSACTION IMMOBILIERE D'ENTREPRISE

PRIX DE VENTE	MONTANT DES HONORAIRES
De 0 à 150 000 €	10 % HT avec un minimum de 5 000 € HT
De 150 001 à 300 000 €	8 % HT
De 300 001 à 450 000 €	7 % HT
Supérieur à 450 000 €	6 % HT